

POMPIERS(ÈRES)

Service de la protection contre l'incendie

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche de deux (2) candidats(es) afin d'occuper des postes de pompiers(ères) pour le Service de la protection contre l'incendie. Il s'agit de postes temps plein.

Période d'affichage : du 21 mai au 4 juin 2024

Type d'emploi : postes à temps plein, 40 heures par semaine selon un horaire en rotation en fonction des besoins du service.

Salaires : de 27,97 \$ à 33,43 \$ de l'heure selon les conditions de travail en vigueur de la convention collective (2024).

Entrée en poste : 7 juillet 2024

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Relevant des officiers du Service de la protection contre l'incendie, vous participerez aux opérations de lutte contre l'incendie notamment par la protection des vies, des biens ainsi qu'aux activités relatives à la sécurité civile. De plus, vous participerez à l'application des différents programmes de prévention, à l'entretien de la caserne, des véhicules et des équipements utilisés dans le cadre de vos fonctions.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 5 et 4A.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire.
- Posséder un véhicule.
- Être titulaire de la carte de conducteur d'embarcation de plaisance.
- Avoir son domicile à **moins de 10 km routier** de la caserne du Service de la protection contre l'incendie du 75, chemin du Tour-du-Lac, et ce, dans les trois (3) mois suivant l'entrée en fonction.
- -Détenir un diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie (DEP).
OU
-Détenir la certification de pompier 1 (Émis par l'École nationale des pompiers du Québec)

QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Être en bonne condition physique.
- Savoir faire preuve de flexibilité et de polyvalence.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Être capable d'intervenir en situation d'urgence et effectuer des tâches avec précision et rapidité.
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe.
- Posséder un grand sens des responsabilités et un très bon jugement.
- Faire preuve d'éthique professionnelle.
- Passer avec succès une série de tests de sélection.
- Satisfaire aux exigences physiques et médicales du poste (examen médical requis à l'embauche)
- Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire sera considérée comme un atout.



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Sise dans un cadre naturel magnifique, la municipalité de Lac-Beauport offre à ses 8 000 citoyens un milieu de vie exceptionnel avec de grands terrains boisés, des services de qualité, dans un environnement tranquille et enchanteur.

Lac-Beauport est un site de villégiature et d'activités de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Québec. Elle dispose d'un budget de 23 millions de dollars et compte 105 employés, dont plus de 80 réguliers.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation en postulant **au plus tard à 16h le mardi 4 juin 2024**.

Pour ce faire, vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

emploi@lacbeauport.net

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi.

La sélection des candidats sera effectuée conformément à la convention collective.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste :
M. Éric Richard, directeur du Service de la protection contre l'incendie